

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

**ARRETE DU MAIRE**

*EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE*

**RETRAIT DE DELEGATIONS DE SIGNATURE**  
**A MADAME SABINE SZKUDLAREK**

*5.5 Délégation de signature*

Le Maire de GRAVELINES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles **L.2122-19, R.2122-8,**

Vu l'arrêté de délégation de signature pour les autorisations de travaux dans les cimetières n°**AG-2020-10** en date du 25 Mai 2020,

Vu l'arrêté de délégation de signature pour la certification matérielle et conforme des pièces, la légalisation des signatures n°**AG-2020-15** en date du 25 Mai 2020,

Considérant le changement de poste de Madame **Sabine SZKUDLAREK,**

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont retirées à Madame Sabine SZKUDLAREK à compter de ce jour, les délégations de signature pour :

- Les autorisations de travaux dans les cimetières ;
- La certification matérielle et conforme des pièces ;
- La légalisation des signatures.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera :

- . Inscrit au registre des arrêtés de la Commune ;
- . Notifié à l'intéressée ;
- . Transmis au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- . Mise en ligne sur le site internet de la Ville.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GRAVELINES, Le 22 Avril 2024.

*Pour extrait conforme,*  
Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 25 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 AVR. 2024